

**STRATÉGIE DE RECHERCHE
ET DÉVELOPPEMENT**

***LA FORÊT MODÈLE
DU BAS-SAINT-LAURENT INC.***

***STRATÉGIE DE RECHERCHE
ET DÉVELOPPEMENT***

***RIMOUSKI
Octobre 1993***

PRINCIPES DIRECTEURS

La spécificité de cette programmation de recherche prend sa source dans la définition même d'une forêt modèle et dans la place que doit occuper la forêt modèle du Bas-Saint-Laurent sur l'échiquier de l'écologie appliquée et du développement durable. Les activités de recherche entreprises dans le cadre de la forêt modèle du Bas-Saint-Laurent doivent permettre en tout premier lieu de répondre aux besoins de connaissance engendrés par la poursuite de ses objectifs spécifiques puis de favoriser la mise en valeur des ressources forestières du Canada en général et, finalement, de contribuer à l'écologie planétaire. Cette forêt modèle est d'abord un milieu écologique composé d'unités viables appartenant à des personnes qui en tirent des produits répondant à leurs besoins tout en maintenant la pérennité des ressources. Cette forêt et ces personnes sont soumises à diverses influences ou contraintes régionales, nationales et internationales. Elle fait partie d'un réseau national, doit servir d'exemple à d'autres milieux similaires et démontrer un savoir-faire canadien dans le monde.

Ainsi, les premiers besoins de connaissances de la forêt modèle à satisfaire tiendraient de sa définition et cela à tous les niveaux, depuis le local jusqu'au planétaire, en passant par les questionnements de Rio. Il s'agit de puiser dans tout ce qui est disponible ailleurs et pouvant se comparer à ce qui existe dans la forêt modèle du Bas-Saint-Laurent. C'est à partir de ces connaissances déjà accumulées sur le milieu local et celles tirées des expériences et des interpellations des autres milieux que nous pourrions par la suite préciser des lignes de force dans le chemin de la connaissance et ainsi donner à la forêt habitée du Bas-Saint-Laurent les moyens qui lui permettront de prendre sa place dans le réseau, plus particulièrement comme milieu où la ferme forestière est un choix de gestion intégrée des ressources de la forêt. On comprendra alors que dans ce contexte la stratégie de recherche de la forêt modèle, par opposition à une programmation de recherche qui est appuyée sur une disponibilité de ressources propre à la forêt modèle, soit de nature très ouverte et, tout en spécifiant certaines priorités d'action et indiquant un axe obligatoire de recherche (la vérification de la viabilité économique, sociale et écologique des concepts mis de l'avant d'une manière spécifique pour la forêt modèle tel que la ferme forestière en métayage), se définisse comme une stratégie d'accueil et de concertation des différents agents intéressés à faire de la recherche et du développement en lien avec la forêt modèle.

Pour définir les limites de son volet "Recherche et Développement", la forêt modèle veut se doter d'un processus d'intervention dans le milieu qui lui est propre en plaçant au centre de son système de connaissances les besoins de l'individu qui cherche à vivre de sa ferme forestière. Des actions de cet individu émanent une série d'incidences négatives et positives sur les ressources du milieu forestier et partant, sur les moyens de gestion (figure 1).

Ces incidences deviennent des domaines de connaissance qu'il faut approfondir pour répondre adéquatement aux objectifs de développement durable. Elles peuvent couvrir tous les champs de l'activité humaine, allant du politique au technique en passant par le social, le culturel, l'économique, le financier et autres. Ainsi, la ferme forestière devient un lieu d'étude des incidences pouvant affecter les écosystèmes naturels et l'efficacité des moyens de mise en valeur disponibles ainsi que des incidences socio-économiques et socio-politiques. Les indicateurs d'acceptabilité sociale et d'atteinte des objectifs constituent la principale assise du système de suivi et de contrôle des activités de la forêt modèle.

ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE

1. Positionnement de la forêt modèle

En vue de faire le point, de définir le positionnement de la forêt habitée du Bas-Saint-Laurent dans les réseaux national et international et de demeurer à l'avant-garde de l'acquisition de nouvelles connaissances, sont encouragés les études et les projets de recherche qui mettent l'emphase sur la cueillette et l'analyse de l'information existante dans les champs d'intérêt de la forêt habitée du Bas-Saint-Laurent et cela à tous les niveaux géographiques.

SYSTEME DE CONNAISSANCE DE LA FORET MODELE

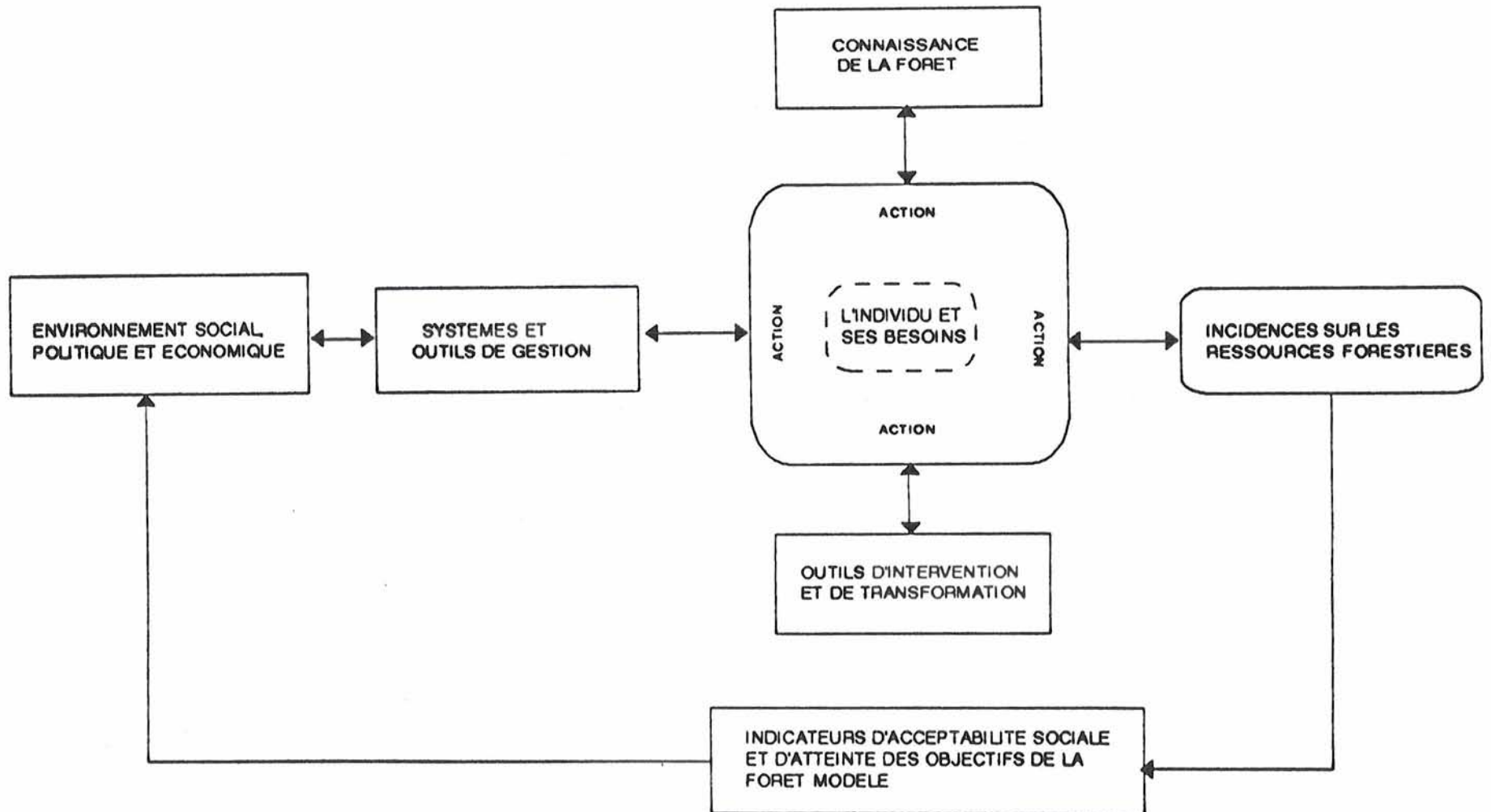


FIGURE 1.

2. Priorités dans les thèmes de recherche

Les promoteurs de la forêt modèle ont identifié des pistes de recherche à mettre en priorité dans la présente stratégie. Les circonstances entourant la création de la forêt modèle n'ont pas toujours permis de favoriser des échanges fonctionnels approfondis sur la stratégie de recherche avec les partenaires. Considérant la contribution de ceux-ci comme importante, la présente stratégie de recherche et développement doit être vue comme un système ouvert et perfectible qui assure l'intégration de tous éléments susceptibles d'en bonifier la portée. Toutefois, il est naturel de concevoir que la viabilité économique, sociale et écologique d'unités forestières privées étant l'objectif premier de la forêt modèle fasse l'objet d'une attention spécifique et obligatoire.

3. Relations avec les projets en cours

Les travaux de recherche déjà en cours dans les limites de la forêt modèle et dans sa zone d'influence sont répertoriés et évalués en fonction des besoins de la forêt modèle. En priorité, sont surtout encouragés les projets en cours à haut contenu potentiel d'éléments comparatifs avec les expériences d'ailleurs. Les chercheurs sont invités à mieux viser, s'il y a lieu, les objectifs de la forêt modèle en particulier ceux qui peuvent toucher directement les activités de la ferme forestière et de la petite propriété forestière.

4. Sollicitation et accueil de nouveaux projets

Les recherches les plus sollicitées sont celles qui cadrent avec les objectifs de la forêt modèle tels qu'énoncés dans la proposition initiale et aussi celles qui interrogent spécifiquement les divers aspects de la gestion intégrée des ressources dans la ferme forestière et la petite propriété forestière ainsi que de leur viabilité économique, sociale et écologique.

5. Appui informatique à la ferme forestière

Un appui important est donné à l'information cartographique sous support informatique mettant principalement en évidence la connaissance des stations forestières de la forêt modèle. Cette cartographie des stations forestières est faite sur la base des données écologiques et dendrométriques disponibles. Elle n'exige pas comme préalable un inventaire écologique systématique des périmètres de la forêt modèle mais oblige à procéder à une validation de ses mêmes données dans le contexte de la ferme forestière et de la petite propriété forestière.

6. Suivi et évaluation de la forêt modèle

Comme prévu dans le projet de la Forêt habitée du Bas-Saint-Laurent, un système de suivi-évaluation est conçu pour suivre le progrès de la forêt modèle et servir de mémoire permanente aux acteurs de cette forêt modèle. Si le fonctionnement de ce système de suivi-évaluation n'est pas en soi une activité de recherche (il doit être mis en place dans le cadre de la gestion du projet de forêt modèle) il n'en demeure pas moins qu'il est relié directement à des activités de recherche spécifiques visant la conception, la mise en place et l'utilisation de ce système de suivi. Ainsi seront rendues possibles non seulement les recherches visant l'analyse et l'évaluation de ces modèles de développement de la forêt privée mais aussi pourra-t-on ultimement en tirer des enseignements applicables à d'autres situations similaires.

7. Synergie entre chercheurs

La forêt modèle dans sa démarche de coordination des activités de recherche qui l'intéressent favorise l'émergence d'une synergie entre les spécialistes des divers domaines afin que les activités de recherche suscitées soient non seulement les plus nombreuses possible mais aussi complémentaires les unes aux autres.

ACTIVITÉS

1. Définition de la Forêt habitée du Bas-Saint-Laurent

Une analyse des expériences et de la littérature est réalisée pour assurer le positionnement de la Forêt habitée du Bas-Saint-Laurent dans la région, le réseau national et au niveau international. Les principaux thèmes couvrent l'aménagement intégré des ressources forestières de la forêt privée, les écosystèmes, les aspects socio-économiques de la forêt privée et du secteur économique forestier, les habitats fauniques, l'aménagement du paysage et la biodiversité. Les chercheurs des milieux d'enseignement supérieur sont spécialement sollicités pour faire ces études.

2. Projets spécifiques de recherche et développement

Un appui logistique est maintenu pour les projets en cours et jugés pertinents avec les objectifs de la forêt modèle puis une sollicitation est conduite pour identifier de nouvelles collaborations auprès des chercheurs des différentes institutions intéressées par le développement des connaissances sur les écosystèmes naturels et leur mise en valeur en particulier sur les aspects socio-économiques spécifiques de la forêt modèle. Comme préalable à la sollicitation pour des nouveaux projets, est constitué un répertoire des projets de recherche en cours et des projets pour lesquels une demande de financement a été formulée et est produite la liste des pistes prioritaires de la forêt modèle. Recoupant dans un ordonnancement différent les sujets de recherche déjà inclus dans la proposition initiale et les complétant, cette liste des pistes prioritaires peut être regroupée sous quatre thèmes principaux:

Connaissance du milieu

- validation des données cartographiques et classification écologique des stations répondant aux besoins de la ferme et de la petite propriété forestières;

- dynamisme des écosystèmes après perturbation;
- productivité des stations forestières perturbées;
- étude de risques sur les impacts des stress environnementaux spécifique à la ferme forestière.

Gestion des ressources dans la ferme et la petite propriété forestières

- étude du morcellement et du remembrement des petites propriétés forestières;
- gestion de données propres à la ferme forestière;
- suivi et évaluation des modèles de gestion intégrée des ressources en forêt privée;
- suivi et évaluation des interventions et des modèles de gestion en forêt privée.

Aménagement et protection des ressources dans la ferme et la petite propriété forestières

- incidences des pratiques forestières sur l'environnement (matière ligneuse, faune, ressources hydriques, sol, paysage et autres);
- incidences des impacts socio-économiques (observatoire du milieu social);
- incidences des pratiques forestières sur les ravageurs (contrôle intégré);
- incidences des pratiques forestières sur l'état de santé des forêts;
- développement de pratiques forestières respectueuses de l'environnement;
- développement d'outils de terrain adaptés aux petites surfaces.

Produits et procédés

- procédé de triage centralisé des bois;
- rentabilisation de l'utilisation de la biomasse;
- petites unités de transformation.

Évidemment, dans le contexte particulier de la forêt modèle du Bas-Saint-Laurent et tel qu'indiqué auparavant dans ce dossier, les recherches portant sur le suivi et l'évaluation des modèles de gestion intégrée et des interventions et modèles de gestion en forêt privée sont plus que des pistes prioritaires; ce sont des composantes essentielles et obligatoires de la stratégie de recherche et, dans ce cas, de l'éventuelle programmation de recherche.

En effet, alors que plusieurs des autres pistes prioritaires peuvent être poursuivies tant dans le territoire de la forêt modèle qu'en dehors (quoique l'on favorise la première hypothèse), le projet de forêt modèle fournit une occasion unique pour vérifier et valider la viabilité économique, sociale et écologique de nouvelles pistes de gestion de la forêt privée sous forme regroupée par les propriétaires. C'est pourquoi nous en faisons une priorité parmi toutes.

COMMUNICATION ET INFORMATION

Afin d'informer les personnes intéressées aux activités de recherche et développement, diverses actions sont projetées:

- a) participation aux échanges d'information à l'occasion des rencontres du comité du réseau national des forêts modèles;
- b) organisation et participation à des rencontres périodiques et des ateliers de travail entre chercheurs et professionnels intéressés par l'aménagement intégré des ressources;
- c) participation à des manifestations scientifiques et techniques comme le Carrefour de la recherche, l'ACFAS et ateliers de l'IUFRO;
- d) rencontres et visites informelles de chercheurs de différentes institutions impliquées dans la recherche et le développement forestier.

CONSULTATION

La révision annuelle du plan quinquennal ainsi que de la planification annuelle des activités de recherche seront soumises à partir de la deuxième année à la consultation des partenaires de la forêt modèle afin que la stratégie de recherche puisse y intégrer les attentes des institutions intéressées à la mise en valeur des ressources du milieu.

RESSOURCES HUMAINES

Promoteur de la recherche

Tel que prévu au sein du protocole liant les promoteurs du projet de forêt modèle, l'Université Laval est désignée comme maître d'oeuvre pour assurer la promotion et l'élaboration de la planification des activités de recherche.

Professionnel de recherche

Les mécanismes de liaison-recherche élaborés prévoient l'embauche d'un professionnel à mi-temps dont les fonctions consisteront à établir et à maintenir des contacts avec les scientifiques de diverses institutions ainsi qu'à développer des stratégies pour les inciter à se joindre à la forêt modèle par un élargissement de leur activités respectives ou en proposant de nouvelles études et finalement d'identifier de nouvelles sources de financement. Lorsque nécessaire, un encadrement technique pourra être dispensé, qu'il s'agisse de visites au champ ou même de la cueillette de données. Cette description de fonction rejoint l'approche exprimée quant à la stratégie de recherche dans la section des principes directeurs.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Tel qu'indiqué à la programmation quinquennale, la forêt modèle consacrera environ 115 000 \$ annuellement à la rubrique recherche. Ce montant permet d'assurer le salaire du professionnel (30 000 \$), les déplacements (10 000 \$) et l'initiation de projets (75 000 \$).

En effet, le budget prévoit dans certaines situations un encouragement financier pour effectuer une revue de littérature dans un domaine particulier, procéder à la rédaction d'une proposition de recherche ou débiter les travaux dans l'attente des subventions requises. Mais il faut réaliser que ce maigre budget à lui seul ne suffira pas à initier tous les projets de recherche ayant un lien avec la forêt modèle, loin de là.

C'est pourquoi il faut s'attendre à ce que le financement des projets se fasse principalement à partir des budgets réguliers de recherche de différentes sources, de la participation des partenaires et de l'industrie, du Programme de science et technologie du Plan Vert, du Programme d'essais, expérimentation et transfert technologique en foresterie et de toutes autres sources de fonds identifiables. On peut cependant compter que les budgets de la forêt modèle en recherche serviront d'abord et avant tout à initier des projets de recherche considérés comme prioritaires dans le contexte particulier de la forêt modèle.

COLLABORATEURS

Plusieurs groupes ou organismes ont déjà signalé leur intérêt à s'impliquer dans les activités de recherche soit par la réalisation de travaux, l'élaboration de projets, une expertise ou un appui financier. Parmi ceux-ci figurent:

- Faculté de foresterie et de géomatique,
- Conseil de la recherche forestière du Québec,

- l'Université du Québec à Rimouski,
- Centre forestier des Laurentides,
- Direction de la recherche du ministère des Forêts,
- Centre de recherche en biologie forestière,
- Centre universitaire Saint-Louis-Maillet,
- CERFO,
- FERIC.